

INFO-LOUP

www.chanteloup-les-vignes.fr

Magazine d'Informations chantelouvaïses - Novembre-Décembre 2011



Maison des associations, fonds local : La Ville soutient les initiatives locales



DOSSIER
L'Agglomération agit
pour votre
quotidien

Page 4



BIENTÔT
une MAISON
des
ASSOCIATIONS

Page 6



BIEN-ÊTRE
Une offre
musclée

Page 10

SAMEDI 10 SEPTEMBRE, SALLE DES FÊTES

Festival des Associations

Catherine Arenou, Maire de Chanteloup-les-Vignes et le Député Arnaud Richard sont venus saluer le dynamisme associatif chantelouvain lors du festival des associations.

Sport, culture, humanitaire... Le festival est chaque année l'occasion de découvrir la diversité des acteurs associatifs et, de trouver un loisir pour l'année ou s'impliquer dans la vie locale.

L'actualité associative sera chargée dans les prochains mois, avec la mise en place par la Ville du fonds d'initiative pour les projets locaux et l'ouverture, début 2012, de la Maison des associations (voir également page 6).



DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

Placées cette année sous le thème « Le voyage du patrimoine », les journées du patrimoine ont été l'occasion de découvrir le patrimoine chantelouvain d'une manière originale.

La Ville a en effet organisé un rallye vélo à étapes au départ du complexe sportif Laura Flessel. Le parcours a emmené les participants à travers Chanteloup-les-Vignes, au sein des espaces et équipements publics créés ou réhabilités grâce au GPV, pour arriver à la nouvelle vigne puis à la place St-Roch où ils ont rejoint l'ambiance conviviale de la Fête des vendanges.



DIMANCHE 18 SEPTEMBRE, place St-Roch

Fêtes des vendanges



En attendant que les 750 pieds de la nouvelle vigne aient suffisamment grandi pour être vendangés, les bénévoles de l'AVIC ont, pour la première fois depuis 3 ans, vendangé l'ancienne vigne, la célèbre « Côte Sevraine ».

Une récolte organisée une semaine avant de se retrouver pour la traditionnelle fête des vendanges, organisée avec le Comité des fêtes place St Roch.

Résultat : 92kg de raisin récoltés pour en retirer environ 50 litres de vin. « Aujourd'hui, le vin, entreposé dans un local à proximité de l'Espace Victor-Hugo qui fait office de chai, est à vinifier, explique Michel Barbier, Président de l'AVIC, nous prenons conseils auprès de vignerons, nous nous renseignons afin de produire le meilleur vin possible. »

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour avril 2012 et la fête des vignerons, qui marque la mise en bouteille de cette production.

Quant à la nouvelle vigne, et avec les

conseils éclairés de l'ancien Président de l'association et conseiller municipal délégué à l'environnement Jean-Michel Lapios, sa première vendange devrait avoir lieu en 2013.

Vous souhaitez participer aux activités de l'AVIC et contribuer ainsi à la production du vin chantelouvain ? L'association recherche des bénévoles. Renseignements auprès de Michel Barbier, Président de l'AVIC au 01 39 27 78 32.



▶ JEUDI 13 OCTOBRE, salle du conseil, mairie

Accueil des naturalisés

Moment solennel en salle du conseil municipal, Catherine Arenou, Maire de Chanteloup et les Conseillers municipaux ont reçu les naturalisés.

« Après la cérémonie officielle durant laquelle vous ont été remis vos décrets à la Sous-Préfecture de Saint-Germain, j'ai souhaité vous recevoir au cœur de cette mairie qui est la maison de tous les citoyens, a souligné Catherine Arenou, au premier rang des principes que chacun d'entre-nous doit respecter, il y a la laïcité. Elle fait partie de notre histoire. Elle fait partie de nos valeurs. La laïcité, c'est d'abord la liberté de conscience. C'est ensuite la neutralité de l'Etat et du service public.

C'est aussi l'idée que les règles de la vie en société ne doivent pas être bouleversées par des revendications religieuses. La laïcité ne signifie pas – et n'a jamais signifié – la négation du fait religieux. Elle le respecte et elle le respecte dans sa diversité dont elle est le garant.

Cette question du vivre-ensemble, de la citoyenneté mais aussi de l'égalité des chances sont au cœur des valeurs qui nous animent : moi-même et l'équipe municipale. »



▶ VENDREDI 28 OCTOBRE, sous le chapiteau

30^{ème} journée de la rue

La Compagnie des Contraires avait promis une 30^{ème} Journée de la rue hilarante.

À écouter les éclats de rire des nombreux enfants qui y ont assisté le 28 octobre dernier sous le chapiteau, la promesse a été tenue.

Clowns, magiciens, acrobates... ont proposé des prestations toutes plus drôles les unes que les autres.



ÉDITO

C'est une victoire pour Baby Loup, pour Chanteloup et pour les valeurs de la République.



Après des années difficiles, dans un climat pesant, Baby Loup pourra retrouver la sérénité qui n'aurait jamais du quitter un lieu d'accueil pour enfants. La République reconnaît officiellement que l'expression des intérêts particuliers religieux ou politiques, même au sein d'une structure privée, n'a pas sa place. Je me réjouis de cette décision juste.

Je crois que l'un des fondements de la vie en commun, c'est le respect de l'autre, le respect de tous les cultes, s'ils s'expriment dans le cadre de l'intimité.

En début d'année prochaine, le tissu associatif chantelouvais trouvera une autre source de satisfaction à travers l'ouverture de la maison des associations.

Au-delà des murs, c'est un outil et une reconnaissance que je veux traduire en mettant ce lieu à la disposition des associations, des Chantelouvais.

Consciente du travail intense mené par les bénévoles et les professionnels des associations chantelouvais depuis de longues années, j'ai souhaité leur construire, leur offrir un lieu de ressource, d'accueil et de projet afin qu'elles puissent continuer à œuvrer au service du plus grand nombre.

Dans cette maison, c'est un peu de l'esprit de Chanteloup qui soufflera.

Votre Maire,
Catherine Arenou



Les élus à votre écoute

Catherine Arenou, Maire de chanteloup-les-Vignes, vous reçoit, sans rendez-vous, chaque dernier mercredi du mois de 11h à 13h, dans les locaux de la direction du Développement local, rue des Pierreuses.

Prochaines permanences : les mercredis 23 novembre et 21 décembre.

La CA2RS vote l'extension de son territoire !

Dans la continuité de sa délibération du 20 juin 2011 qui avait émis un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Yvelines, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine a approuvé le projet d'extension de son territoire aux communes de Morainvilliers, Orgeval, Vernouillet, Médan, Villennes-sur-Seine et les Alluets-le-Roi.

Morainvilliers, Orgeval, Vernouillet, Médan, Villennes-sur-Seine et les Alluets-le-Roi.

Les élus de la CA2RS ont conclu à l'intérêt et à la cohérence de l'adhésion des six nouvelles communes. Ce projet s'inscrit dans l'objectif de consolidation et de développement de l'intercommunalité, avec pour finalité d'offrir aux habitants et aux acteurs économiques du territoire regroupé, de meilleurs services, dans une logique de partage et d'harmonisation, de gérer des compétences communes de manière plus efficace et plus efficiente, et d'accroître la mutualisation de leurs moyens.

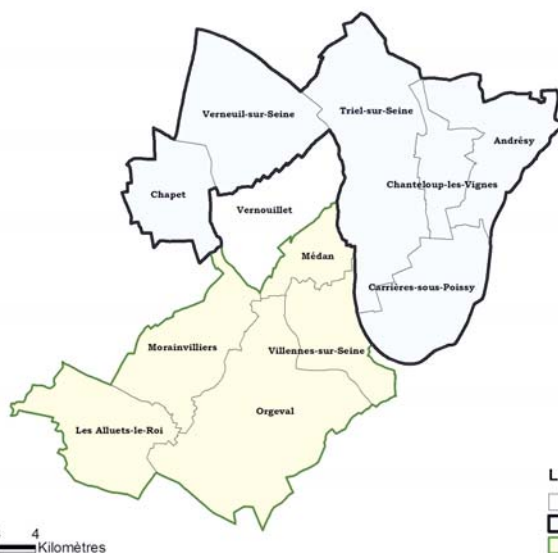
Agguerris aux mécanismes de mise en oeuvre de la nouvelle carte intercommunale, les élus communautaires ont donc adopté à l'unanimité, lundi 26 septembre dernier une délibération acceptant l'adhésion des 6 nouvelles communes en 2012. Une fois le vote réalisé, le Président, puis chaque Vice-président se sont tour à tour félicités de l'important travail préparatoire réalisé avec l'ébauche d'évaluations préalables financière, fiscale et en matière de compétences pour les territoires concernés.

« Un territoire répondant aux besoins des habitants et des entreprises »
Pierre Cardo, Président de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine.



« L'évolution de notre agglomération s'est élaborée sur la base d'un projet de territoire, qui existe aujourd'hui et dont les premières réalisations sont désormais visibles, mais aussi d'une évaluation approfondie de l'ensemble des volets qui président à sa mise en oeuvre : compétences, budget, fiscalité, équipements, personnel... [...] un territoire pertinent est avant tout un territoire viable qui fonctionne en mettant en oeuvre des politiques publiques structurantes, solidaires, et répondant aux besoins des habitants et des entreprises. Nous avons insisté pour que notre scénario d'évolution, veille avant tout à ne pas initier de recul par rapport à l'exercice des compétences de proximité et continue à développer le potentiel de développement de notre territoire » explique Pierre Cardo.

Communauté d'agglomération 2 rives de seine, situation actuelle et perspective future



« L'intercommunalité est aujourd'hui la meilleure institution pour porter et mener à terme des projets structurants pour un territoire. »

► L'AGGLOMÉRATION AGIT POUR VOTRE QUOTIDIEN

► LOGEMENT

La Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine, dans le cadre de la mise en oeuvre de sa politique de l'habitat, souhaite permettre aux locataires du parc social d'accéder à la propriété (hors accession patrimoniale sociale).



Pour ce faire, l'agglomération propose une aide directe aux ménages éligibles d'un montant de 4000€ par ménage, quelque soit la composition des ménages.

Cette subvention sera versée au notaire chargé de la vente du logement, afin d'alléger le montant total de l'acquisition.

Comment bénéficier de cette aide ?

- être locataire du parc social de l'agglomération,
- vouloir devenir propriétaire de sa résidence principale sur le territoire de l'agglomération,
- vouloir acheter un logement neuf,
- s'engager à ne pas revendre son bien pendant 5 ans.

Renseignements lors des permanences de la CA2RS, à Chanteloup-les-Vignes, au sein du Point d'Accès au Droit (CCAS) - 6, place du Trident.

Un vendredi sur 2 de 9h à 12h.

Sur rendez-vous uniquement au 01 39 74 20 16.

► CADRE DE VIE

Du changement dans la collecte des déchets.

Depuis le début du mois d'octobre ont commencé les travaux d'installation des bornes enterrées dédiées à la collecte des déchets ménagers sur le quartier de la Noé. Trois types de bornes destinées aux emballages, au verre et aux ordures ménagères seront mis en place pour faciliter le tri sélectif. Au total, 105 bornes seront



POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur le site de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine :
www.agglo2rivesdeseine.fr

Dans vos boîtes aux lettres, la Lettre de la Communauté d'Agglomération « Actus ».

implantées à Chanteloup-les-Vignes, d'ici Juin 2012. Ce nouveau principe allie à la fois hygiène, économie et respect de l'environnement.

► TRAVAUX DE VOIRIE

La voirie est désormais une compétence communautaire.

Chaque année, la CA2RS investit pour rénover les rues. En 2011, la rue des Champs a ainsi bénéficié cet été d'une réfection de 80% de sa longueur, avec un travail particulier pour l'écoulement des eaux pluviales en surface. Cet automne, c'est la rue des Pavés qui connaît une réfection totale.

► EMPLOI – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Après l'implantation de la plateforme logistique Lidl, La Poste investit dans l'éco-parc des Cettions 2 de Chanteloup-les-Vignes avec l'ouverture d'une plateforme de distribution du courrier (voir page 13).

En matière d'emploi, l'ensemble des services sont regroupés au sein de l'Espace Emploi Entreprises de Chanteloup-les-Vignes. Un outil efficace pour les demandeurs d'emploi, qui trouvent, en fonction de leur situation, un service adapté.

► SANTÉ

Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine chargée de la santé, Catherine ARENOU a souhaité l'installation de 2 défibrillateurs dans chacun des complexes sportifs de la Ville.



Les appareils ont été remis le 10 novembre dernier. Plusieurs agents de la Ville, notamment du service des sports, ont été formés à leur utilisation. La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

NOUVEL ÉQUIPEMENT

Bientôt une Maison des associations !

Le projet a été présenté aux acteurs associatifs lors d'une réunion publique.

Catherine Arenou, Maire de Chanteloup, Marwa Ablouh, Adjointe au Maire en charge de la culture et de l'animation, Jérôme Bonneau, Adjoint au Maire en charge des sports, ont présenté ce que sera la future Maison des associations aux acteurs associatifs.

La Ville aménage actuellement, avec le soutien de la Région Ile-de-France, ce véritable outil au service des projets associatifs qui ouvrira ses portes début 2012 place du Pas.

Les associations disposeront ainsi de locaux pour travailler, faire grandir leurs projets et actions, bénéficieront de formations...

Une partie des locaux accueillera les Restos du Cœur, qui déménagent de la place des Arcades.



UN FONDS LOCAL POUR VOS PROJETS

La Ville soutient les initiatives des habitants

En plus d'aménager la maison des associations, la ville crée un fonds d'initiative locale pour aider les porteurs de projets qui souhaitent s'investir dans la vie locale.

Qu'est-ce-que c'est ?

Le Fonds d'Initiatives Local est une enveloppe financière mise en place par la Ville, destinée aux initiatives des Chantelouvais, constitués ou non en association, désireux de réaliser des microprojets à l'échelle de la commune, contribuant au développement de la vie sociale, associative, de la citoyenneté et de la préservation de l'environnement.

Qui peut solliciter ce fonds ?

Le fonds d'initiative local est ouvert aux associations de loi 1901, régulièrement constituées et déclarées en Préfecture, en règle au regard de leurs obligations statutaires et financières. Il est également ouvert aux personnes physiques majeures, civilement responsables.

Comment ça marche ?

La participation du fonds est limitée à 1000 euros par action. Ce soutien ne devra pas représenter la totalité du budget prévisionnel de l'action projetée.

Les dossiers peuvent être retirés et déposés auprès de :

- Mairie de Chanteloup-les-Vignes - Direction du Développement Local
M^{me} OUICHENE, Chargée de mission vie associative – 6 place des Pierreuses (ancienne PMI) – 01.39.27.11.71.

- Centre Social Grains de Soleil
2 place de la Coquille – BP 48
78570 Chanteloup-les-Vignes.

Les dossiers sont téléchargeables sur le site Internet de la ville.

Une aide à la constitution de votre dossier peut vous être apportée par M^{me} OUICHENE, Chargée de mission Vie Associative, ou au Centre Social Grains de Soleil.

DOTATION DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Favoriser l'accès à la restauration scolaire et aux pratiques culturelles

Instituée en 2009, la Dotation de Développement Urbain est renouvelée cette année pour la Ville de Chanteloup-les-Vignes.

Elle permettra à la Ville d'agir concrètement sur trois axes jugés prioritaires :

1. Le renforcement de l'accès à la restauration scolaire.

Cette disposition permet de diminuer les tarifs des repas pour les deux premières tranches de facturation (cette dernière se faisant en fonction des revenus des parents). Ces deux tranches ont représenté 37300 repas sur l'année 2010.

Il s'agit de permettre à tous les enfants l'accès à ce service et donc à des repas équilibrés, à un âge où il est important d'apprendre à bien manger, gage de bonne santé.

D'autre part, l'école et les temps périscolaires sont des lieux de socialisation majeurs où les enfants apprennent la vie en collectivité et ses règles. En permettant l'accès au plus grand nombre à la restauration scolaire, la Ville réaffirme son attachement à un service public accessible et laïc.

2. Le renforcement de l'accès aux pratiques culturelles.

3. L'amélioration des moyens de la gestion urbaine afin de permettre à la ville de poursuivre les efforts entrepris en matière d'amélioration et d'entretien du cadre de vie.

La dotation de développement urbain permettra ainsi de financer à hauteur de 218 483€ ces différentes actions d'un coût global de 333 829.49€.

▶ PETITE ENFANCE

Deuxième édition de la journée de l'assistante maternelle

Les services municipaux de la Maison de la petite enfance « Pierre de Lune » ont organisé, le 19 novembre, une journée dédiée à la découverte du métier d'assistante maternelle.

De 9h à 12h, des professionnels de la petite enfance ont présenté une exposition détaillant les spécificités et les compétences liées au métier.

Pour les parents, cette rencontre était l'occasion d'échanger avec des assistantes maternelles et ainsi de leur faire part de leurs interrogations.

Maison de la petite enfance « Pierre de Lune »
10 mail du Coteau
Tél. : 01 39 10 21 20.

▶ Témoignages

Nelly Defay, assistante maternelle au sein de la crèche familiale.

« J'exerce ce métier au sein de la Ville depuis 7 ans. Je peux ainsi mieux concilier vie personnelle et professionnelle. J'ai bénéficié d'une formation de 60 h qui englobe tous les aspects de la garde d'enfants : juridique, hygiène, alimentation... Nous voyons une grande diversité parmi les enfants que nous gardons, c'est très enrichissant. C'est véritablement un métier passion. Du coup, ma fille s'intéresse également au métier d'assistante maternelle. Nous restons en contact avec certaines familles avec lesquelles nous avons créé des liens. »



Nelly Defay et Marie-Thé Mentasti

« Pour devenir libérale, j'ai suivi 80 h de formation : 60 h sur le métier d'assistante maternelle en lui-même et 20 h supplémentaires, avec en plus un échange d'expériences pour mieux appréhender des cas particuliers. C'est un métier enrichissant et passionnant. La Maison de la Petite Enfance, avec le Relais Assistantes Maternelles, nous permet de faire davantage d'activités avec les enfants : éveil moteur, lectures... en plus de nos propres activités. Cela permet aux enfants de s'épanouir au contact des autres. Quand on aime son métier, on s'y intéresse. Lors de la journée de l'assistante maternelle, nous sommes là pour répondre aux questions des parents, les informer et les rassurer sur ce mode de garde. »

Marie-Thé Mentasti, assistante maternelle libérale

« Pour devenir libérale, j'ai suivi 80 h de formation : 60 h sur le métier d'assistante maternelle en lui-même et 20 h supplémentaires, avec en plus un échange d'expériences pour mieux appréhender des cas particuliers. C'est un métier enrichissant et passionnant. La Maison de la Petite Enfance, avec le Relais Assistantes Maternelles, nous permet de faire davantage d'activités avec les enfants : éveil moteur, lectures... en plus de nos propres activités. Cela permet aux enfants de s'épanouir au contact des autres. Quand on aime son métier, on s'y intéresse. Lors de la journée de l'assistante maternelle, nous sommes là pour répondre aux questions des parents, les informer et les rassurer sur ce mode de garde. »

« Pour devenir libérale, j'ai suivi 80 h de formation : 60 h sur le métier d'assistante maternelle en lui-même et 20 h supplémentaires, avec en plus un échange d'expériences pour mieux appréhender des cas particuliers. C'est un métier enrichissant et passionnant. La Maison de la Petite Enfance, avec le Relais Assistantes Maternelles, nous permet de faire davantage d'activités avec les enfants : éveil moteur, lectures... en plus de nos propres activités. Cela permet aux enfants de s'épanouir au contact des autres. Quand on aime son métier, on s'y intéresse. Lors de la journée de l'assistante maternelle, nous sommes là pour répondre aux questions des parents, les informer et les rassurer sur ce mode de garde. »

« Pour devenir libérale, j'ai suivi 80 h de formation : 60 h sur le métier d'assistante maternelle en lui-même et 20 h supplémentaires, avec en plus un échange d'expériences pour mieux appréhender des cas particuliers. C'est un métier enrichissant et passionnant. La Maison de la Petite Enfance, avec le Relais Assistantes Maternelles, nous permet de faire davantage d'activités avec les enfants : éveil moteur, lectures... en plus de nos propres activités. Cela permet aux enfants de s'épanouir au contact des autres. Quand on aime son métier, on s'y intéresse. Lors de la journée de l'assistante maternelle, nous sommes là pour répondre aux questions des parents, les informer et les rassurer sur ce mode de garde. »

▶ LA JOURNÉE DES PARENTS

Parents, enfants : faites vos jeux !

Le service municipal des loisirs organise la 9^{ème} édition de la Journée des parents, le dimanche 27 novembre de 14h à 18h à l'Espace des Loisirs Victor-Hugo.



Envie de vous amuser en famille autour de nombreuses activités ludiques ?

Le service municipal des Loisirs, le service des sports, en partenariat avec le centre social Grains de Soleil, l'AAFMY et les associations de parents d'élèves, ont concocté une après-midi pleine de surprises pour la journée des parents.

Placée sous le thème « Faites vos jeux !... casino en famille », l'Espace des Loisirs Victor-Hugo accueillera loto, poker, jeux de cartes, bowling, tiercé, animation magie... Autant d'ateliers où s'amuser en famille selon un principe qui a fait ses preuves.

Chaque famille munie d'un carnet de bord compose une équipe qui doit passer sur les différents stands proposés. La participation à au moins 6 stands permet de participer à la tombola avec de nombreux lots à la clé.

Service des loisirs
Espace Victor Hugo 18, avenue de Poissy.
Tél. : 01 39 74 29 12.

La traditionnelle distribution des colis de Noël, organisée par le CCAS, aura lieu le jeudi 8 décembre. Au choix le colis traditionnel ou le colis sucré et sans alcool.

Le très attendu repas de Noël aura lieu quant à lui le 4 décembre. Cette année, les seniors chantelouvais seront accueillis dans le cadre verdoyant du golf de Cergy.

▶ TELETHON

Une programmation sportive !

Le vendredi 2 novembre, les services municipaux, Grains de Soleil, l'AVEC, l'AAFMY et les associations sportives vous proposent un large panel d'activités à l'occasion du Téléthon.

Au programme : tournoi de futsal, défi musculation, défi rameur au complexe sportif Laura Flessel, avec à la clé une belle surprise pour les participants qui se seront investis dans ces épreuves.

Du côté de complexe sportif David Douillet, le club d'escalade Graines de félins vous proposera de découvrir le mur du complexe pour 1€ la voie. Un atelier basket sera également organisé par l'ACB. La solidarité ne s'arrête pas après l'effort car les associations proposeront gâteaux et spécialités culinaires dont les ventes, comme les participations aux épreuves sportives, seront reversées à l'AFM.



COIN LECTURE La sélection littéraire du mois



- **Le potager des malfaiteurs**, de Arto Paasilinna
- **Les Enfants d'Alexandrie**, de Françoise Chandernagor
- **Maria**, de Pierre Pelot
- **Marie-Blanche**, de Jim FERGUS
- **Une anglaise à bicyclette**, de Didier Decoin

Les prochaines heures du conte à partir de 17h :
30 novembre
et 14 décembre

**Changement d'horaire :
le mercredi 15h30
au lieu de 15h.**

BIBLIOTHÈQUE DE L'ANCIENNE BOURRELLERIE

1, rue de l'haulil
Ouvverte le mardi
de 16h à 18h30
Le mercredi
de 15h30 à 18h30
Le vendredi
de 16h 18h30
Et le samedi
de 10h à 12h30
Tél. : 01 39 74 29 74 .

COMMUNIQUÉ DU SECOURS CATHOLIQUE

Les 19 et 20 Novembre 2011, comme tous les ans, aura lieu dans toute la France, le week end dédié au Secours Catholique. Des enveloppes de don vous seront proposées dans vos boîtes aux lettres ainsi qu'à la sortie des lieux de culte.

La situation économique est de plus en plus difficile pour beaucoup de vos voisins. Soyez généreux comme vous l'êtes habituellement .

Concernant Chanteloup, de janvier à fin septembre nous avons rencontré 103 familles que nous avons pu aider grâce à vous .

"Nous avons aussi distribué plus de 900 colis alimentaires pour faciliter la vie des plus démunis, souligne madame Toussaint, responsable du Secours Catholique de Chanteloup-les-Vignes. Ce sont des personnes qui ont été expulsées et qu'il faut reloger d'urgence, le 115 étant débordé. Pour toutes ces actions, nous avons besoin de vos dons mais aussi de votre aide pratique. Si vous avez 2 heures ou plus dans la semaine, vous pouvez venir nous rejoindre et renforcer notre équipe de bénévoles".

Pour des renseignements complémentaires téléphoner à Madame Toussaint au 01 39 70 60 37.

Plus d'infos sur le site Internet :
www.chanteloup-les-vignes.fr

NOUVELLE ASSOCIATION

Actions solidarité et Développement sans Frontières

« L'association a pour but de mobiliser et rassembler des citoyens pour s'investir dans des projets humanitaires, avec un objectif commun : développer la solidarité et apporter une aide aux plus démunis », explique Ilham Zouhair, Présidente de l'association Actions Solidarité et Développement sans Frontières.



Créée début 2011, elle s'investit déjà dans 2 régions du Maroc, avant d'autres pays, pour y développer des micro-projets, « nous avons comme premières priorités la santé et l'éducation », souligne la présidente.

Ainsi l'association travaille sur l'accès à l'eau potable, l'équipement d'un dispensaire, la collecte de cartables et l'appel aux dons pour financer des kits scolaires ou l'équipement d'une médiathèque...

A côté de cette aide d'urgence, l'association entend aussi soutenir les initiatives et le savoir-faire local avec l'émergence d'activités génératrices de revenus, promouvant le savoir-faire des femmes en matière d'artisanat. « Nous entendons pérenniser les projets mis en place, » conclut Ilham Zouhair.

**Actions Solidarité
et Développement
sans Frontières**
Tél. : 06 28 65 35 01
<http://association-asdsf.asso-web.com>

BOURSE AUX JOUETS LE 10 DÉCEMBRE

L'association organisera le samedi 10 décembre, de 9h à 17h à la salle des fêtes, une bourse aux jouets et articles de puériculture.

Pour y participer, une fiche d'inscription est téléchargeable sur le site de l'association, au centre social Grains de Soleil, dans les centres de loisirs, la librairie de l'Abreuvoir de Mots et sur le site de la Ville.





► CENTRE SOCIAL GRAINS DE SOLEIL

Noël avant l'heure !

Le centre social Grains de Soleil organisera avec ses partenaires habituels le dimanche 18 décembre, de 9h30 à 12h pour les 0 – 11 ans, et de 14h30 à 17h pour les plus grands à la salle des fêtes, son 25^{ème} arbre de Noël.

Un quart de siècle de générosité, de solidarité et d'investissement des équipes du centre social, qui ont également prévu spectacles et goûter pendant cette journée.

Point d'orgue de cet arbre de Noël, le Père Noël pourrait faire une apparition.

Inscription au centre social Grains de Soleil à partir du 5 décembre.
Centre social Grains de soleil,
2, place de la Coquille.
Tél.: 01 39 70 95 23.



► GRAINS DE SOLEIL

Une soirée riche en saveurs

Pour la 3^{ème} édition de sa semaine culturelle, le centre social Grains de Soleil, en partenariat avec l'association Paristanbul, avait choisi de mettre à l'honneur la Turquie.

La soirée d'ouverture s'est déroulée le 22 octobre à la salle des fêtes et a réuni 250 personnes dans un esprit de partage, de tolérance et de convivialité. En guise de bienvenue chaque convive a été accueilli selon le rituel de l'eau de cologne versée dans les mains, des loukoums ainsi que le tambour et la zurna (clarinette), avant de partir plus avant dans la découverte de la culture turque et sa gastronomie via



un stand de dégustation des produits culinaires: feta, pépites, loukoum...

Une soirée également riche en couleurs avec une exposition sur le regard des voyageurs étrangers sur la Turquie, la projection d'un documentaire touristique et de culture turque et stand touristique, une exposition artisanale...

Pour que la fête soit complète, la soirée a été animée de plusieurs danses par le groupe folklorique Anatolie composé de jeunes filles investies dans la vie associative chantelouvaïse ainsi que de la chanteuse turque Karacaoglan.

► COMITE DES FÊTES

Le Comité des fêtes se mobilise pour le Téléthon

C'est un loto où le grand vainqueur est chaque année la solidarité. Le Comité des fêtes, organise le samedi 3 décembre à partir de 17h30 son Super Loto au profit du Téléthon à la salle des fêtes.

Au programme, des dizaines de tirages et de nombreux lots à gagner, mais il s'agit surtout d'un moment convivial pour la bonne cause. La somme récoltée lors de ce super Loto est reversée à l'Association Française contre les Myopathies. L'an dernier, 2000 euros avaient ainsi été reversés pour la recherche.



Ouverture des portes à 17h30 début du loto à 19h.

Tarifs des cartes :

1 carte : 3€

3 cartes : 8€

5 cartes : 13€

10 cartes : 25€

Renseignements

par mail à

mjy.dubois@

wanadoo.fr

ou par téléphone

(entre 19h et 20h)

au 06 60 98 56 61.

Après son Super Loto, le Comité des fêtes vous donnera rendez-vous avant les fêtes de fin d'année pour une animation en centre-ville.

Plus d'informations prochainement sur
www.chanteloup-les-vignes.fr

BIEN-ÊTRE

Une offre musclée

Neuf nouvelles machines équiperont la salle de musculation du complexe sportif Laura Flessel d'ici la fin de l'année.

Entretien physique, rééducation... il y en a pour tous les goûts.

Les neuf nouvelles machines qui viendront compléter d'ici la fin de l'année le parc existant permettront d'offrir une gamme complète pour les sportifs et les sportives : banc libre pectoraux, lombaires, machine pour les abdominaux, abducteurs, ischio-jambiers...

Pour travailler le cardio, 4 nouveaux vélos seront installés, dont deux appareils allongés pour les personnes rencontrant des problèmes de dos. Deux rameurs prendront également place dans cette salle de muscula-

tion aménagée par la Ville dans le cadre de la réhabilitation du complexe sportif Laura Flessel en 2009. Enfin, ces nouveaux appareils, obtenus grâce à l'enveloppe parlementaire du Député Arnaud Richard, portent la capacité d'accueil de la salle à 40 personnes en simultané.

Avec ces nouvelles machines, les usagers pourront tout travailler : dos, pectoraux, cuisses, encadrés par un éducateur physique que ce soit pour de la préparation physique en vue d'une compétition, du renforcement musculaire suite à une blessure ou tout simplement de l'entretien physique, pour se défouler... toujours dans la bonne humeur !

Infos pratiques :
SALLE DE MUSCULATION
 Complexe sportif Laura Flessel
 12, mail du Coteau.
 - Horaires : du mardi au vendredi de 10h à 13h15 et de 16h30 à 21h30.
 Le samedi de 14h à 18h30.
 - Inscription : Espace VICTOR-HUGO 18, avenue de Poissy, Chanteloup-les-Vignes.
 Tél. : 01 39 74 29 12.



JUDO

Un engouement qui ne faiblit pas

En août dernier, le Judo Club de Chanteloup était invité à participer à l'ouverture des championnats du monde de Judo à Paris, grâce notamment au remarquable travail mené par le club dans le cadre des opérations Ville Vie Vacances. Teddy Riner est passé par là et le club enregistre aujourd'hui une forte affluence. « Pour répondre aux demandes des parents, nous avons ouvert un nouveau cours le jeudi soir pour le public féminin, un nouveau cours pour les 10-14 ans et un créneau supplémentaire pour le baby-judo (4-5 ans) », explique Frédéric Ammon, président du club, « résultat, nous sommes à 130 licenciés seulement un mois après le début des cours, et nous pourrions atteindre les 150 d'ici la fin de la saison. »

Et la relève du Président Ammon (à droite sur la photo) est déjà prête ! Son fils Kévin (à gauche sur la photo), 21 ans, a fini 3^{ème} lors des derniers championnats de France corporatifs.

Un excellent résultat pour une première participation à un championnat de France pour celui qui ambitionne de devenir arbitre national. Son frère aîné Mallory, 23 ans, bien connu des anciens du club, s'est lui-aussi illustré par une troisième place aux derniers championnats d'Europe universitaires.

Entre deux cours dispensés aux petits Chantelouvais, Kévin Ammon a le mot de la fin : « le judo est un sport convivial, avec une ambiance et surtout un code moral très important. »



Boxe

Gala international de boxe féminine

Amateurs de boxe, le complexe sportif David Douillet accueillera les 17, 18 et 19 décembre prochains à partir de 19h, un gala international de boxe féminine.

Une trentaine de boxeuses amateurs, dont la chantelouvaïse Charlène Pauly, seront en lice sur les deux rings installés pour l'occasion.

Entrée gratuite.

Complexe sportif David Douillet Découvrez l'escalade avec Graines de Félines

Peu d'équipements sportifs sont équipés d'un mur d'escalade.

Au complexe sportif David Douillet, Graines de Félines vous propose de vous initier à cette discipline, excellente notamment pour la coordination motrice.

Renseignements auprès de Christian Jarczak au 01 39 74 29 12.



▶ EXPOSITION

Versailles revisité par les enfants chantelouvais

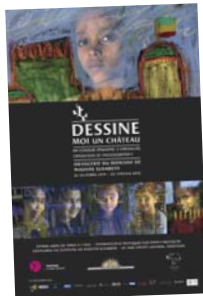
Les créations d'élèves du collège Magellan et de l'école Milles Visages sont exposées jusqu'au 29 janvier à Versailles dans le cadre de l'exposition « Dessine-moi un château ».



Copyright photo: Sébastien Cailleux / Edoav

Initié par l'association « école d'art au village », le projet « Dessine-moi un château », mené durant l'année scolaire 2010-2011 a réuni 1000 élèves yvelinois et Ethiopiens autour de la découverte de leur patrimoine. « Tout au long de l'année, ils ont effectué 5 visites à thème dans le département », explique Sébastien Cailleux, Président de l'association « école d'art au village » (château de Versailles, musée Maurice Denis, Marly).

« L'objectif était d'accompagner les jeunes dans la découverte de leur patrimoine et les sensibiliser à la création artistique », ajoute Sébastien Cailleux.



La restitution de ces visites s'est faite sous forme d'une compilation de dessins et de photographies, encadrées et accompagnée par des artistes professionnels. Le résultat est une exposition surprenante juxtaposant le dessin d'enfant et son portrait photographique. À découvrir !

**« Dessine-moi un château »
Jusqu'au 29 janvier.**

**Du jeudi au dimanche de
13h30 à 17h30.**

**Durant les vacances
de Noël : du mardi au
vendredi uniquement,
de 13h30 à 17h30.**

Gratuit.

**Orangerie du Domaine
de Madame Elisabeth,
26 rue Champs
Lagarde, Versailles.
Tél. : 01 39 07 70 92.**

Cours d'anglais

Pour la deuxième année consécutive, le Service municipal des Loisirs propose des cours d'anglais pour les collégiens, chaque mercredi de 14h30 à 16h30.



Ces séances permettent aux élèves de se remettre à niveau ou de se perfectionner.



D'autre part, des cours de préparation au TOEIC sont accessibles aux étudiants et aux jeunes adultes. Très apprécié des recruteurs, le TOEIC permet de valider des aptitudes orales et écrites de la langue anglaise.

Les cours auront lieu le samedi après-midi et seront assurés par un ancien professeur de l'Université de Paris.

Renseignements et inscriptions au :
Point Information Jeunesse
18 avenue de Poissy
Tél : 01 39 74 29 12

▶ DÉCOUVERTE

Verlaine chante le blues !

Pour sa treizième édition, le festival Blues sur Seine fait pour la première fois escale à Chanteloup-les-Vignes avec un atelier d'initiation musicale à Verlaine.

Apprendre la musique est un jeu d'enfants. Du moins pour les élèves d'une classe CM2 de l'école Verlaine, qui ont participé en septembre et octobre à un atelier d'initiation au blues, dans le cadre du festival Blues sur Seine. Origine et histoire de cette musique, apprentissage des symboles musicaux, de l'anglais, du fonctionnement des instruments à cordes, développer l'écoute... Après quelques séances, les rythmes binaires et ternaires n'avaient déjà plus de secrets pour les enfants.

Avec ces bases, les musiciens en herbe se sont lancés dans l'interprétation d'un morceau, qu'ils ont joué en première partie du concert de Harrison Kennedy, le 10 novembre dernier à Andrésy. Pour l'occasion, la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine a offert une place à chaque élève et ses parents participant au concert et pris en charge le transport.



▶ RELAIS EMPLOI CONSEIL

L'atelier 50+

L'ATELIER 50+ est réservé aux personnes habitant le Territoire de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine (CA2RS). Pour y participer, vous devez impérativement vous faire connaître auprès de votre conseiller Relais Emploi Conseil.

Un groupe sera constitué de 6 personnes ayant comme point commun, l'âge, 50 ans et plus, rencontrant des difficultés à retrouver un emploi.



Cet atelier se fait impérativement sur 2 journées.

Le travail comprend :

- Faire le point sur leur situation actuelle,
- Réfléchir sur leurs freins et sur leurs aprioris,
- Permettre d'ébaucher des solutions, et d'apporter des réponses ou des pistes de travail,
- Retrouver la confiance dans leurs compétences et leurs capacités face au marché du travail,
- Rencontrer un professionnel qui pourra donner un point de vue sur l'embauche des seniors, avec une approche RH et une vision sur le marché de l'emploi,
- Les informer sur les différents dispositifs existants,

L'Espace Emploi Entreprise, 2 mail du Coteau à Chanteloup-les-Vignes.

▶ ESPACE EMPLOI ENTREPRISE

« Un espace dynamique » pour les cadres

La Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine a mis en place un espace d'échanges et d'information, ouvert aux cadres ou assimilés, en recherche d'emploi, appelé Espace Dynamique Cadres.



Situé à l'Espace Emploi Entreprises de Chanteloup-les-Vignes, il permet aux cadres de rechercher activement du travail, d'échanger et se créer un réseau.

Les cadres peuvent bénéficier de multiples services comme la mise à disposition de documentations et presses spécialisées, d'un espace informatique pour la recherche d'emploi ou encore des animations sous forme de conférences thématiques et des rencontres avec des chefs d'entreprises ou des cadres retraités... Le prochain cycle se déroule jusqu'en décembre prochain.

Pour profiter de ce nouveau dispositif ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Relais Emploi Conseil de Chanteloup. Tél. : 01 39 74 72 72.

▶ DERNIÈRE MINUTE

Lidl reprend sa campagne de recrutement

Lidl recrute 100 préparateurs de commande (H/F) pour sa nouvelle plateforme logistique à Chanteloup-les-Vignes.

Au sein de l'équipe logistique LIDL, orientée vers le service des points de vente, vous participez à l'ensemble des activités de manutention : réception, stockage, préparation de commandes...

LIDL recherche des candidats dynamiques et impliqués alliant efficacité et sens de l'organisation - Débutants acceptés.

Mode de recrutement :

METHODE DE RECRUTEMENT PAR SIMULATION.

POLE EMPLOI utilise cette méthode pour le métier de PREPARATEUR DE COMMANDES.



Candidatures à déposer avant le 2 décembre.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, parlez en à votre conseiller à l'emploi ou téléphonez au 01 39 79 82 62.

Vous serez convoqué(e) à une demie journée d'Information Collective suivie d'une autre demie journée d'exercices

simples d'évaluation de vos habiletés.

Les Relais Emploi Conseil de la CA2RS et les missions locales apportent tous les conseils utiles pour présenter sa candidature, participer aux différentes étapes, préparer son CV, et ses entretiens.

► CENTRE DE PROMOTION PAR LA FORMATION

Faites votre bilan de compétences !

Le bilan de compétences vous permet d'identifier et d'analyser vos compétences, vos aptitudes, vos axes de progression et vos motivations. C'est une étape indispensable avant de confirmer ou réorienter votre avenir professionnel, définir un projet de formation pertinent et construire un plan de carrière en cohérence avec vos aspirations d'évolution.



Comment se déroule le bilan de compétences ?

Concrètement, il se déroule en 3 phases, comprenant chacune des entretiens individuels :

- Une séance d'accueil et d'information avec une présentation des objectifs.
- 10 séances consacrées à différents tests (personnalité, aptitudes, intérêts professionnels...) qui vont permettre, notamment, de mieux cibler les orientations professionnelles réalistes.

- Une séance de synthèse.

L'ensemble du bilan de compétence comprend donc 13 entretiens (12 heures d'entretiens individuels, 4 heures d'ateliers collectifs, 4 heures de tests, 4 heures de recherches personnelles), soit 24 heures pour travailler sur votre nouvel avenir professionnel. Le CPF vous proposera, à 6 mois, un entretien de suivi qui clôturera votre accompagnement.

Le CPF, c'est :

- Une équipe pluridisciplinaire (psychologue du travail, formateurs...) implantée depuis 1981 sur le territoire avec une connaissance experte du bassin d'emploi du Val de Seine.
- Un accompagnement personnalisé.
- 1015 stagiaires accueillis en 2010.
- 461 personnes reçues dans le cadre d'accompagnement dans la recherche d'emploi.

Centre de Promotion par la Formation
1, avenue de Poissy – 78570 Chanteloup-les-Vignes
Tél. : 01 39 70 72 41.
Contact : Alexandra JOLIVET

► COMMERCES-SERVICES

Du nouveau près de chez vous

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Epicerie. 27, rue du Général Leclerc. Ouverte de 9h à 22h, 7j/7.



IMMOBILIER À DOMICILE

Agence immobilière sur internet.
www.iadfrance.fr
 George Braibant, conseiller immobilier : 06 85 25 16 46.
Georges.braibant@iadfrance.fr

HLS TRANSPORT

Société de transport de personnes : individuel et collectif (jusqu'à 8 personnes maximum). Pour toute destination, transport privé ou professionnel 7 jours/7 : gares, aéroports... Réservations 24h à l'avance sur appel au 06 62 18 14 49. www.hls-transport.fr et sur Facebook, recherchez hls-transport.

► ECO-PARC DES GETTONS 2

Une plateforme de distribution du courrier ultra-moderne



Le 21 octobre a été inaugurée la nouvelle plateforme de distribution du courrier de La Poste, dans l'éco-parc des Gettons 2.

Un nouveau succès dans le développement de cette zone d'activité.

Avant, en 2012, l'ouverture de la plateforme logistique Lidl, c'est La Poste qui a inauguré son nouveau centre de dis-

tribution du courrier le 21 octobre dernier, en présence de Catherine Arenou, Maire de Chanteloup et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine, Pierre Cardo, Président de la CA2RS et Arnaud Richard, Député des Yvelines.

Preuve de l'attractivité de l'éco-parc des Gettons 2, ce bâtiment moderne représente un investissement de 4 millions d'euros, pour un équipement de 1400 m² accueillant 102 postiers.

Côté services, cette plateforme assure la distribution de 50000 plis chaque jour, 1850 colis. C'est donc à Chanteloup qu'est traité le courrier des plus de 60 000 foyers desservis, de Maurecourt à Morainvilliers.

L'accueil des clients professionnels

Les clients sont accueillis rue Henri Becquerel de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h du lundi au vendredi, le samedi matin de 8h30 à 12h30 au guichet « carré entreprises » où ils peuvent bénéficier de prestations dédiées aux clients professionnels.

Rappel des modalités : Collecte à votre porte

LES SECTEURS

Secteur Nord : côté nord de la rue d'Andrézy et de la rue Édouard Legrand et Z.A.C. des Feucherêts.

Secteur Sud : côté sud de la rue d'Andrézy et de la rue Édouard Legrand sauf la Z.A.C. des Feucherêts.

Pour connaître votre secteur de collecte, consultez le site du SIVATRU
Demandes de bac, questions sur la collecte : 01 34 01 24 14
Questions, renseignements sur les différents types de déchets : 01 34 01 24 12

DÉCHETS MÉNAGERS ORDINAIRES ou « ORDURES MÉNAGÈRES »



Secteur Nord : mercredi et samedi matin.
Secteur Sud : lundi, jeudi et samedi matin.

DÉCHETS RECYCLABLES (jetez en vrac, jamais en sac fermé)



Sur toute la ville :
Le vendredi matin
toutes les
2 semaines.



COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS (maximum 1m³ par collecte et 60 kg/objet) 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois.

Enfin, pour ne pas encombrer inutilement les trottoirs, le dépôt des bacs sur la voie publique n'est autorisé qu'à partir de 20h la veille de la collecte. Les bacs doivent être enlevés le jour de la collecte, au plus tard à 20h.

Pour toute question sur la collecte des déchets et le tri sélectif, vous pouvez contacter le Sivatru au 01 34 01 24 12 ou au 01 34 01 24 15. Distribué dans toutes les boîtes aux lettres, le calendrier des collectes avec les modalités est également disponible à l'accueil de la mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

Vous venez de changer de domicile, ou vous venez d'avoir 18 ans, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Passé cette date, vous ne pourrez pas participer aux prochaines élections.

Pour vous inscrire, rendez-vous à la mairie et munissez-vous :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport).
- d'un justificatif de domicile (facture de téléphone fixe, d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer...)



Plus d'infos sur le site Internet : www.chanteloup-les-vignes.fr

TRIBUNE LIBRE

Le texte de cette rubrique ne nous a pas été parvenu.

Brûlage à l'air libre

Le brûlage à l'air libre des déchets de jardin (branchages, feuillages...) génère des nuisances pour les riverains.

C'est pourquoi, du 1^{er} octobre au 31 mars, il est autorisé de 13h à 20h, du lundi au samedi. Il n'est donc pas permis de brûler à l'air libre ses déchets verts le dimanche.

Du 1^{er} avril au 30 septembre, le brûlage est autorisé de l'aube à 11h du matin, toujours du lundi au samedi.

Permanences de l'ADIL

L'Adil 78 vous informe gratuitement sur vos



droits et obligations, sur les solutions qui peuvent vous être apportées en matière de logement et sur les aspects juridiques et financiers de vos projets d'accès à la propriété (financement, contrats, assurances, fiscalité, copropriété, location, réglementation...).

Des permanences sont assurées par cette association un vendredi sur deux au Point d'Accès au Droit (CCAS) de Chanteloup-les-Vignes et tous les lundis à celui de Carrières-sous-Poissy.
Point d'Accès au Droit (CCAS)
6 place du Trident.
Tél.: 01 39 74 20 16.

Séances de vaccinations gratuites

Les prochaines séances de vaccinations gratuites auront lieu les samedis 26 novembre et 10 décembre, de 9h à 11h, dans les locaux de l'Inspection de l'Éducation Nationale. Un médecin recevra les adultes et les enfants de plus de 6 ans pour effectuer les vaccins suivants : DT Polio (diphtérie, tétanos, poliomyélite), DT-Coq-polio (DT Polio et coqueluche), Hépatite B et ROR (Rougeole, Oreillons et Rubéole).

NUMÉROS UTILES

Le Greta initie gratuitement à Internet

Le Greta Seine en Yvelines initie à la bureautique et à Internet via son programme Navitic. Cette formation se déroule tout au long de l'année près de chez vous.

Financées par le Conseil Régional d'Ile-de-France et le Fonds social européen, les sessions d'une durée de 20 heures sont entièrement gratuites et ouvertes à tous les habitants de la commune (sauf scolaires et apprentis).

Pour plus de renseignements contactez le :

GRETA Seine en Yvelines
30, rue Alexandre Dumas - 78100 Saint-Germain-en-laye
Tél : 01 30 61 10 55.



MÉTIERS DU TRANSPORT

Forum emploi-formation

Le 4^{ème} forum emploi-formation organisé par la Ville d'Achères a cette année pour thème : les métiers du transport et de la logistique.

Il se déroulera le jeudi 24 novembre 2011, de 10h à 18h, au gymnase de la Petite Arche, 33, impasse Jean Rosland à Achères (100 mètres de la gare Achères Ville).

Cet événement rassemblera 60 exposants (entreprises, organismes de formation, partenaires de l'emploi...) et proposera 5 conférences thématiques. De plus, des animations seront proposées tout au long de la journée sur le thème des métiers du transport ou de la mobilité.



Le Point d'Accès au DROIT

La solution pour vos difficultés juridiques

Le Point d'Accès au Droit (PAD) est un lieu d'accueil gratuit et permanent, qui permet de trouver une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Des juristes spécialisés, un avocat et un écrivain public sont à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter.

PAD - Centre Communal d'Action Sociale
Tél. : 01 39 74 20 16
Fax. : 01 39 74 42 47
6, place du Trident - 78570 Chanteloup-les-Vignes.
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.
Le vendredi de 8h30 à 12h.



Point Information JEUNESSE

Vous avez entre 13 et 25 ans ? Le Point Information Jeunesse (PIJ) vous accueille gratuitement, sans rendez-vous.

Ce service est ouvert à tous les jeunes, scolarisés ou à la recherche d'un emploi, pour des informations dans tous les domaines de la vie quotidienne.



Point Information Jeunesse
Espace Victor Hugo
18, avenue de Poissy
Tél. : 01 39 74 29 12
pij-clsh-chanteloup@wanadoo.fr

La CYBERBASE vous initie aux outils multimédia

La CYBERBASE, est un lieu ludique doté d'équipements performants pour un accès facilité à l'outil Internet et aux nouvelles technologies (e-mail, logiciels, photos numériques, vidéo...). Il permet à chacun, quel que soit son niveau, de découvrir les différents usages de l'Internet et de s'initier aux outils multimédia.

Un animateur accompagne les usagers dans leur démarche d'apprentissage ou de perfectionnement.

Cet accompagnement peut prendre la forme d'ateliers, de projets collectifs ou, tout simplement, de soutien individuel.



Renseignements et Inscriptions :
Cyberbase - Espace Victor Hugo - 18 avenue de Poissy
Tél. : 01 39 74 29 12.
cyberbase.chanteloup@yahoo.fr

Agenda

Novembre

► Samedi 19

- LA JOURNÉE DE L'ASSISTANTE MATERNELLE.

Parents, venez découvrir le métier de l'assistante maternelle de 9h à 12h à la Maison de la Petite Enfance (10, mail du Coteau).

- **GRANDE BRADERIE DU RELAIS** de 10h à 18h - écoparc des cettons. Articles de seconde main à partir de 2 €.

► Dimanche 20

FILM/DÉBAT, projection du film « Des hommes et des Dieux ». à 16h au complexe socio culturel Paul-Gauguin (rue d'Alentours). Entrée et participation libres.

► Mercredi 23

PERMANENCE DE CATHERINE ARENOU, sans rendez-vous, de 11h à 13h, dans les locaux de la Direction du Développement local, rue des Pierreuses.

► Vendredi 25

31^{ème} JOURNÉE DE LA RUE, au complexe sportif Laura Flessel, à partir de 20h tournoi de foot.

► Samedi 26

- SÉANCE DE VACCINATION

Dans les locaux de l'Inspection de l'Éducation Nationale de 9h à 11h.

- **DINER DANSANT** soirée de solidarité internationale organisée par l'association ASCOLOSOC. Renseignements : 06 60 87 31 63.

► Dimanche 27

9^{ème} édition de LA JOURNÉE DES PARENTS des centres de loisirs maternels, primaire et Ados, de 14h à 18h30 à l'espace Victor-Hugo (18, avenue de Poissy).

► Mercredi 30

L'HEURE DU CONTE pour les enfants de 3 à 10 ans à partir de 17h à la bibliothèque de l'ancienne bourellerie.

Décembre

► Vendredi 2

TÉLÉTHON SPORT

Rendez-vous à partir de 20h dans les complexes sportifs David Douillet et Laura Flessel (programme voir page 7).

► Samedi 3

- **LOTO DU TÉLÉTHON** organisé par le Comité des fêtes. Ouverture des portes à 17h30, début des tirages 19h. Dans la salle des fêtes.

- **DON DU SANG** organisé à Carrières-sous-Poissy par l'amicale des donneurs de sang. De 14h30 à 20h à l'espace Michel Colucci (124, avenue Maurice Bertheaux).

► Dimanche 4

REPAS DES ANCIENS organisé par le CCAS au golf de Cergy.

► jeudi 8

REMISE DE COLIS DE NOËL aux seniors, dans la salle des fêtes.

► Samedi 10

- SÉANCE DE VACCINATION

Dans les locaux de l'Inspection de l'Éducation Nationale de 9h à 11h.

- BOURSE AUX JOUETS

Organisée par l'association "Actions Solidarité et Développement sans Frontières" de 9h à 17h à la salle des fêtes. (Plus d'infos voir page 8).

- CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL

DE L'HAUTIL dirigé par Alain Dubois, à partir de 20h30 dans l'église St-Roch. Organisé par l'Union Paroissiale. Entrée et participation libre.

► Mercredi 14

- **L'HEURE DU CONTE** pour les enfants de 3 à 10 ans à partir de 17h à la bibliothèque de l'ancienne bourellerie.

- **CONSEIL MUNICIPAL** à 20h30 en mairie. L'ordre du jour sera affiché sur les panneaux municipaux le jeudi de la semaine précédente.

► Samedi 17, dimanche 18 et lundi 19

GALA DE BOXE FÉMININE au complexe sportif David Douillet à partir de 19h. Entrée gratuite.

► Dimanche 18

25^{ème} FÊTE DE NOËL du centre social "Grains de Soleil".

De 9h à 12h pour les 0-11 ans et de 14h30 à 17h pour les plus grands à la salle des fêtes. Inscription au centre social 2, place de la Coquille. Tél. 01 39 70 95 23.

► Mercredi 21

PERMANENCE DE CATHERINE ARENOU, sans rendez-vous, de 11h à 13h, dans les locaux de la Direction du Développement local, rue des Pierreuses.

Janvier

► Dimanche 29

- **LOTO DE L'APE PASTEUR-MARIE-CURIE, 3^{ème} édition.**

Dans la salle des fêtes à partir de 13h30 (début du loto à 14h30).

- **FILM/DÉBAT**, projection du film « Le discours d'un roi », à 16h au complexe socioculturel Paul-Gauguin (rue d'Alentours). Entrée et participation libres.

"OMBRES ET LUMIÈRES" tel sera le thème retenu pour la prochaine édition du **SALON PALETTE** qui se tiendra à la salle des fêtes **DU 11 AU 17 FÉVRIER 2012.**

Pour les artistes qui souhaitent exposer, l'inscription se fait auprès du Service de la Culture Espace des Loisirs Victor-Hugo 18, avenue de Poissy.

Renseignements au 01 39 74 29 12 - Courriel : culture@chanteloup-les-vignes.fr